

Le Petit St Martinois

Bonne année 2022

St Martinoises, St Martinois, chers(es) amis (es),

La page 2021 se tourne.

Le covid et sa vaccination contestée, l'augmentation des prix des carburants et des matières premières, le manque de matériaux comme le bois, les agressions contre les forces de police, de gendarmerie et les pompiers, les agressions contre les élus, les antis tout.... ne sont pas de nature à nous rendre joyeux.

Il est donc nécessaire que la France se redresse financièrement, intellectuellement et scientifiquement afin de retrouver sa grandeur. Edgar Quinet a dit « le véritable exil n'est pas d'être arraché à son pays, c'est d'y vivre et de ne plus rien trouver de ce qui le faisait aimer ».

Voici donc 2022 qui s'annonce intense au niveau élections puisque nous élirons un(e) président(e) de la République puis des député(e)s. Nous aurons à faire de gros efforts côté écologie car, si l'humanité n'était pas envoûtée par une conception pathologique du progrès et que nous arrivions à réduire notre train de vie et surtout l'utilisation intense des réseaux sociaux, la terre serait moins soumise à l'assaut destructeur provoqué par la recherche de minéraux, minerais et autres produits qu'elle renferme.

Il faut agir et chacun d'entre nous doit en prendre conscience avec des gestes aussi faciles que celui de trier correctement ses déchets, de ne pas laisser les encombrants traîner un peu partout, de posséder un cendrier de poche pour ne plus voir des quantités de mégots de cigarettes joncher nos places et rues, consommer local et de saison.

Pour moi, le progrès c'est une France sur le chemin de la conscience écologique, c'est lutter contre la pauvreté de vocabulaire et l'inculture, qu'il y ait davantage de justice, que l'ascenseur social redémarre, que le travail l'emporte sur l'assistanat.

Tous ces paramètres sont à prendre en compte par les maires des communes rurales. Plus la commune est petite, plus le maire a besoin de temps à lui consacrer, car les tâches qui lui sont assignées sont de plus en plus nombreuses et variées. Ce sont des défis qu'il faudra relever aussi bien par les élus que par vous, St Martinoises et St Martinois. Avec du courage et du civisme, nous y arriverons.

Les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons tout simplement le meilleur pour 2022.

Joëlle RICHAUD

Vie de la Commune

Les Conseils Municipaux

Séance du 13 septembre 2021 – Ordre du jour

- Adhésion de Luberon Monts de Vaucluse au Parc Régional du Luberon
- Convention constitutive d'un groupement de commandes via COTELUB

Séance du 11 octobre 2021

- Subvention pour achat d'éco-cups à l'association les Enfants D'Abord
- Choix de la société CNP Assurances via SOFAXIS pour l'assurance statutaire du personnel
- Désignation de délégués à l'Association Départementale des Comités Feux de Forêts
- CCAS : élection de Patrice Varaire en remplacement de Marie-Claire Féreux
- Admission en non-valeur d'une dette cantine de 2010 (58,18 €) et de garderie de 2013 (27,50 €)
- Cimetière : accord pour un 2e emplacement pour une famille dont le 1er caveau est complet

Séance du 15 novembre 2021

- Modification du taux de la taxe d'aménagement : 4 %
- Prime pour personnel en contrat de droit privé donnant toute satisfaction
- Cadeau Noël agents : 50 € maximum

Séance du 13 décembre 2021

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : demande de subvention pour le centre socioculturel
- Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) demande de subvention pour l'aménagement en bas du Castelas
- Adhésion à l'Agence France Locale pour le financement du centre socioculturel. Versement d'un apport en capital initial de 4 000 € pour avoir un prêt sur 20 ans à 0,66 %
- Dissolution de l'association du 3e âge
- Organisation du temps de travail du personnel communal dont le temps de travail ne doit pas être inférieur à 1 607 heures
- Institution d'une journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées en dehors d'un jour férié ou d'une journée RTT
- Autorisation spéciale d'absence pour les événements liés à la vie des agents territoriaux
- Modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la fin du contrat unique d'insertion négocié avec Pôle Emploi
- Motion de soutien aux antennes locales RFM et VIRGIN Radio

Travaux réalisés et à réaliser

En raison du Covid, les vœux du maire ne pourront avoir lieu.

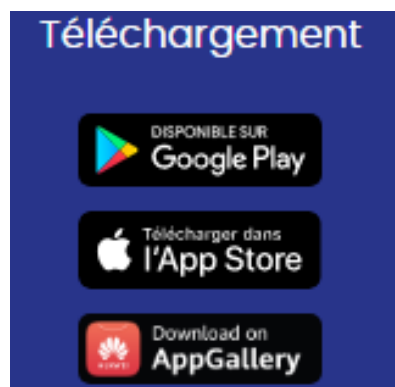
Une rapide synthèse des travaux est présentée ci-dessous.

Travaux réalisés en 2021

- Chemin de la Montagne dans sa partie hameau de Belle Etoile, jonction avec la Motte d'Aigues
- Chemin de la Montagne, 1ère partie, plantations le long du chemin piétonnier
- Chemin de la Loine
- Changement des derniers éclairages publics en leds
- Réfection de l'écoulement des eaux de la fontaine de Clastres vers le Riou
- Réparation d'une fuite sur le circuit d'alimentation de la fontaine de Belle Etoile
- Pose d'un WC sanibroyeur dans le garage pour le personnel technique
- Réfection de la salle de bains dans un logement en location
- Pose d'un garde-corps devant la classe de petite section
- Sélection d'un architecte suite à consultation passée selon une procédure adaptée avec remise d'intentions architecturales par 3 équipes présélectionnées

Travaux à réaliser en 2022

- Centre socioculturel : dépôt du permis de construire, lancement des marchés en septembre, début des travaux en 2023
- Modification du carrefour cours du Mont Libre/route du Piémont
- Travaux sur CR 302 et 303, amélioration de l'évacuation des eaux pluviales
- Restructuration du site en bas du Castelas avec arrêt de bus, parking de co-voiturage, arrêt « rézo pouce » et aménagement du tri sélectif
- Réfection de l'étanchéité d'un toit terrasse
- Achat d'un aspirateur à feuilles



La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application **Panneau Pocket**.

Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

Vie sociale & associative



bien plus qu'un cinéma !

Cinéma itinérant « Le Cigalon » se déplacera à St Martin
Projection en salle polyvalente à 20H30

19 janvier - 02 février - 2 mars - 06 avril.

N'hésitez pas à réserver votre soirée, les films sont toujours récents !

Taxi

Ce n'est pas Joe le Taxi mais Sébastien le TAXI qui a pris la suite de Thierry Freytag qui lui-même avait pris la succession de Max Bianchi.

N'hésitez pas à faire appel à Sébastien pour tout transport privé ou médical.

Tel : 06 09 32 55 54 ou kalastaxi@gmail.com



Dimitri Latil - Dépannage Informatique et Création de Sites Internet

Assistance et Dépannage informatique

- Nettoyage logiciels malveillants, virus, suppression de logiciels inutiles.
- Réparation PC et Mac (remplacement de disque dur, mise à jour système d'exploitation ...)
- Réglage et synchronisation de vos appareils (mise en place de sauvegardes).
- Résolution des problèmes d'imprimante, de réseaux (installation de boîtiers CPL ...)
- Conseils achat matériel/logiciels

Création de sites internet

Référencement (amélioration de votre présence sur internet)

Emailing

Téléphone : 06.17.28.92.99 - E-mail : dimitri@in3net.fr - Plus de détails sur : www.in3net.fr

Lotissement « campagne Lou Couleton »

Michèle PRIOU est venue présenter son avant-projet de lotissement. Contact 06 24 59 98 35



Le Centre Social Culturel et Sportif CS²

Contact : asso.cs2@gmail.com ou 06 64 28 73 95 (Béatrice Balme)

Facebook : <https://www.facebook.com/CS2SaintMartindelBrasque>

"Toute l'équipe du CS² a été heureuse de vous retrouver dans ses activités pour cette rentrée et vous souhaite une excellente année 2022 !

Merci de votre fidélité qui nous permet de résister à la pandémie !

Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 24 février à 19h dans la salle polyvalente.

Nous avons besoin de bénévoles pour prendre le relais ! Venez nous rencontrer !

Prenez soin de vous !"

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
ARTS PLASTIQUES (Enfants) 17h15-18h15 130€/année	GYM forme (Adultes) 20h15-21h15 130€/année	PILATES (Adultes) 10h30-11h30 130€/année	THEATRE (Primaires-collège) 16h45-18h 130€/année
PILATES (Adultes) 18h30-19h30 130€/année			PILATES (Adultes) 18h-19h 130€/année

Les activités auront lieu dans la salle polyvalente de St Martin à condition de réunir un nombre suffisant de participants. Une séance d'essai seulement. Possibilité de s'inscrire à l'année ou moins, 3 chèques vous seront demandés. Pas de remboursement effectué. Pour participer aux activités du CS², il faut obligatoirement adhérer à l'association. Les cours se déroulent du 13 septembre au 9 juin inclus (sauf vacances scolaires). Adhésion au CS² : 10€/famille.

AGV Saint-Martin – La Motte : Forme & Santé



Acti'March'®
l'atout forme pour votre santé

Un programme de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire : une marche dynamique de 30 à 45 minutes sur terrain plat, accessible à tous et personnalisée selon vos objectifs (forme, minceur, reprise d'activité physique)

Cinq bonnes raisons de commencer Acti'March'®

- Permet d'augmenter son capital santé grâce à la mise en jeu de nombreux muscles et articulations,
- Participe au maintien de l'autonomie,
- Prévient les maladies cardio-vasculaires en diminuant certains facteurs de risques comme la pression artérielle...

ess en favori-
cerveau et la

en stimulant

Frédéric
Education
Physique
et de
Gymnastique
Volontaire
le mouvement vitalité

AGV St Martin - La Motte
Foyer Communal
84760 St Martin de la Brasque
06 08 86 16 35
Claude SABART

Grâce à nos initiatives et notre persévérance nous avons continué à exercer toutes nos activités sportives durant les années 2020 et 2021 accompagnés par nos animatrices et accompagnateurs randonnées. Nous devons noter que nous fûmes l'une des rares associations sportives à le faire. Nous recommencerons dès lundi 3 janvier 2022 par l'activité ACTI MARCHE à 10 heure à l'Etang de la Bonde.

Que ce soit pour cette activité (voir la fiche ci-contre) ou la gymnastique en salle ou en plein air ou bien pour des randonnées bien être ou plus corsées vous trouverez toujours de quoi entretenir votre forme physique et morale. »

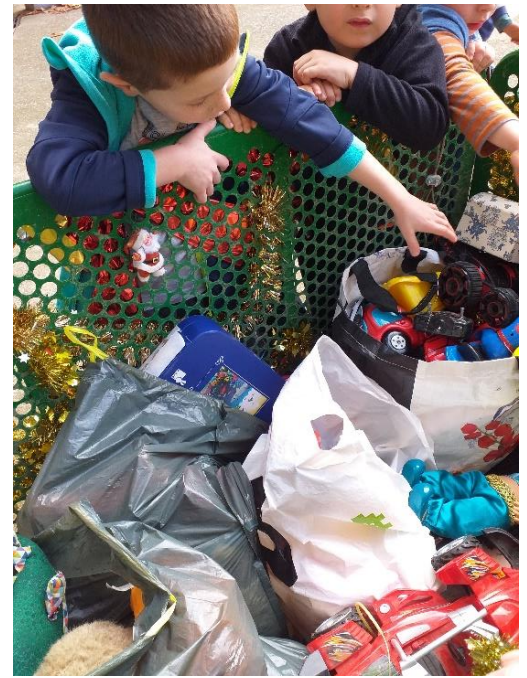
Claude SABART-06 08 86 16 35 -
emiga.com@wanadoo.fr

Comité Communal d'Actions Sociales

Vu les conditions sanitaires, Halloween a été fêté uniquement avec les enfants de l'école. Une conteuse les a captivés puis ils ont participé à la recherche de mots disséminés dans le parc afin de retrouver le rébus indiquant le lieu où étaient cachés les paquets de bonbons. Un très bel après-midi.

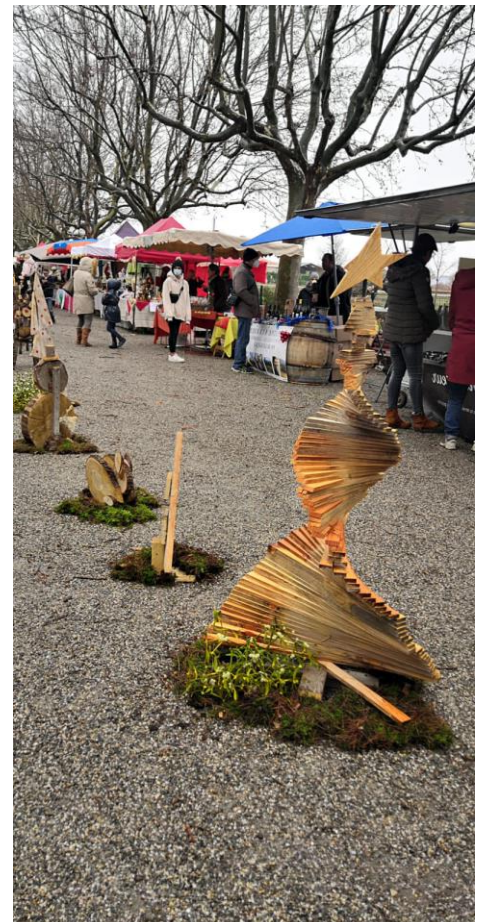
Bon cru pour la collecte des jouets inutilisés. Apportés à La Croix Rouge, au secours populaire et catholique à La Tour d'Aigues, ils ont rempli la hotte du Père Noël.

Le Père Noël est également passé pour les personnes du 3e âge qui ont reçu un colis ou ont participé à un délicieux repas au restaurant « O'Mirail »



Malheureusement, nous avons dû annuler la fête des Lumières car neige le matin, vent violent le soir et recommandations de la Préfecture.

Marché de Noël ! organisé par l'association « Les enfants d'abord » il a connu, malgré le temps pluvieux, un joli succès.



Environnement

Soutien aux agriculteurs : Indemnité gel

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

248 000 € pour soutenir les agriculteurs touchés par le gel

L'épisode de froid exceptionnel survenu en avril dernier a provoqué des dégâts considérables sur les productions agricoles vauclusiennes. Les producteurs de fruits à noyaux et à pépins sont les plus impactés de par leur récolte en fin de printemps. En Vaucluse, les pertes sont estimées entre 380 et 540 millions d'euros.



Le Département débloque 1 000 euros d'aide pour chacun des 248 agriculteurs touchés par le gel en avril dernier. Certains producteurs de cerises, abricots, prunes ont perdu toute leur production

Dans une optique volontariste, même si cela n'est pas de sa compétence directe, le Conseil départemental de Vaucluse a choisi de compléter le fonds d'urgence de l'État par une aide départementale d'un montant de 1 000 € pour chaque dossier, soit un montant global de 248 000 €. Cette contribution solidaire sera versée rapidement aux agriculteurs, dans les semaines à venir.

Le fonds d'urgence de l'État pour le Vaucluse c'est 5 000 € par exploitation pour un total de 1 065 000 €. L'État a souhaité mettre en place un dispositif exceptionnel et il

a élargi les critères d'attribution habituels de ses aides. Il a créé un fonds d'urgence doté d'une enveloppe de 1 065 000 € pour le Vaucluse ayant pour but d'aider les exploitations qui ont subi des pertes de récolte et dont la trésorerie ne permet plus de faire face aux dépenses immédiates, nécessaires à la poursuite de leur activité et aux besoins essentiels du foyer.

En Vaucluse, l'aide financière attribuée par l'État est d'un montant plafonné à 5 000 € par exploitation. Sont prioritaires pour l'attribution de ces aides : les exploitations de vergers de fruits à noyaux

(cerises, abricots, prunes, pêches nectarines et amandes) ainsi que les nouveaux exploitants et jeunes agriculteurs récemment installés et les exploitations plusieurs fois sinistrées en raison d'aléas climatiques. La subvention est également modulée en fonction des surfaces plantées en fruits à noyaux et elle concerne uniquement les agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé dans le département.

Enfin, 418 dossiers ont été déposés et 248 dossiers ont été retenus sur la base des critères prédéfinis.

En chiffres

Un fonds d'urgence de l'État de 1 065 000 €
5 000 € par exploitation vauclusienne
Le Département accorde 1000 € supplémentaires par exploitation
418 dossiers ont été déposés
248 dossiers ont été retenus.



Dominique Santoni, présidente LR du Conseil départemental de Vaucluse

12 / 4 novembre 2021 / Vaucluse hebdo n°4029

Le conseil départemental de Vaucluse abonde à hauteur de 248 000€ le fonds d'urgence de l'État de 1 065 000€.

418 dossiers ont été déposés, 218 ont été retenus.

Tri sélectif et ordures ménagères

En 2022 nous aimerions ne plus voir ça...



Il y a une déchetterie **gratuite**, le ramassage des « monstres » (matelas, réfrigérateur, machine à laver....) est **gratuit**, il suffit de contacter COTELUB au 04 90 07 48 12 de 9h à 12h.

Journée Nettoyage



La 1^{ère} journée du nettoyage à St Martin a eu lieu le 16 octobre dernier

En raison des contraintes de sécurité (dont sanitaires), le nettoyage s'est concentré sur les zones de dépôts et alentours (le Mail et le parking, Ste Catherine, Belle Etoile, Le Castelas). Environ 150kgs répartis en 6 lessiveuses ont été collectés en 1h30 par une douzaine de personnes (élus et habitants).

Sécurité

Les députés adoptent la loi 3DS

Très techniques, ces dispositions ne parleront pas au grand public mais il s'agit concrètement de donner de nouvelles places et responsabilités aux élus, de simplifier certaines démarches administratives.



Le texte permet entre autres :

- Le transfert de la gestion de routes nationales, d'autoroutes et de portions de voies du domaine public aux départements et métropoles
- Les collectivités pourront mettre en place des radars automatiques
- Dans les zones de revitalisation rurale et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les collectivités pourront acquérir des biens abandonnés (biens sans maîtres) au bout de 10 ans au lieu de 30
- L'instauration d'une « autorité fonctionnelle » des départements et régions sur les gestionnaires de collèges et lycées (restauration, entretien général, maintenance des infrastructures et des équipements)

Prévention des Feux de Forêts

Un rapport sur la prévention laisse supposer que si nous ne faisons rien, avant 2030, nous aurons un drame en France à la portugaise ou la grecque, avec 100 000 hectares brûlés et des dizaines de morts si nous ne prenons pas des mesures radicales. C'est pourquoi il est éminemment important de procéder au débroussaillage des terrains autour des maisons situées dans les zones boisées et entretenir les friches agricoles.

Les périodes de brûlage, uniquement pour les habitations situées en zone d'aléa de feux de forêts sont les suivantes : du 16/10 au 28/02 puis du 16/04 au 31/05.

Attention : les déchets verts produits en dehors des zones d'aléas de feux de forêts doivent être apportés à la déchetterie et non pas déposés dans les containers des ordures ménagères ou générer des dépôts sauvages.



LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS
LE DÉBROUSSAILLAGE DES TERRAINS

Pour lutter contre la propagation des feux de forêts, protéger les habitations et faciliter le travail des pompiers, **il peut être obligatoire de débroussailler son terrain**

EN PRÉVISION DE L'ÉTÉ :

- Élaguez vos arbres et arbustes
- Éliminez vos déchets végétaux (branchages, herbe coupée...)
- Ratissez bien les sols (aiguilles de pins, feuilles mortes...)

Pour savoir si vous êtes concerné par une obligation de débroussaillage, renseignez-vous auprès de votre mairie

FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Ni feu ni barbecue aux abords des forêts

Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture

Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie

Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision

Je me confie dans ma maison elle est mon meilleur abri

112 Urgences 18 Pompiers

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr
#FeuxDeForet

Informations pratiques



La Direction départementale des Finances publiques de Vaucluse vous informe que par arrêté ministériel du 17 novembre 2021 portant ajustement de périmètre des services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques publié au Journal Officiel n° 270 du 20 novembre 2021 :

A compter du 1^{er} janvier 2022, la trésorerie de Pertuis se spécialise dans la gestion des collectivités et établissements locaux

Dès cette date, pour toute question fiscale,

- si vous résidez à St Martin de la Brasque, vous êtes invité à vous adresser

Au service des impôts des particuliers (SIP) Est Vaucluse

29 Place Sadi Carnot – BP 169

84705 APT Cedex

Tél 04 90 04 37 90

L'accueil se fait avec ou sans RDV, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30.

Pour mieux répondre à vos attentes, ce service propose un accueil personnalisé sur RDV dont vous pouvez bénéficier :

- le site impots.gouv.fr pour effectuer l'essentiel des démarches et trouver les réponses
- la messagerie sécurisée dans l'espace particulier pour nous écrire
- la rubrique CONTACT sur le site impots.gouv.fr pour prendre un rendez-vous avec le service de votre choix :

« particuliers » « votre dossier fiscal »

▶ « le calcul de vos impôts »

▶ « le paiement de vos impôts »

Un accueil fiscal de proximité est aussi proposé par les « ESPACES France SERVICES » aptes à délivrer des renseignements simples, des dépliants et formulaires, à vous accompagner dans les démarches numériques ou à vous prendre rendez-vous avec votre SIP de rattachement.

Les paiements en espèces ou par carte bleue peuvent également être effectués auprès des buralistes agréés

Pour toute question : 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel local)



impots.gouv.fr



Votre espace particulier



Votre espace professionnel

Intercommunalité

Jeudi 28 octobre 2021 s'est tenu à Monteux, le congrès annuel de l'Association des Maires (AMV) de Vaucluse

« Être maire ou adjoint est devenu un véritable métier, un métier multiforme qui ne s'apprend pas à l'école ni dans les livres, un métier qui s'apprend sur le tas, sur le terrain, dans le feu de l'action, et à ce titre l'expérience des autres est précieuse, expliquait Christian Gros, secrétaire général de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) en préambule de leur Assemblée Générale 2021. Telle est bien là, la première raison d'être de notre association : partager nos problématiques et nos savoir-faire. »



« Les parlementaires, les Conseillers régionaux, les Conseillers départementaux et nos Conseillers municipaux, considèrent que la commune est la cellule de base de notre pays et que le maire et son conseil municipal œuvrent chaque jour au bon fonctionnement du contrat social », insiste pour sa part Pierre Gonzalvez, coprésident de l'AMV.

Ce dernier précisant cependant que « **chacun des maires s'accordent pour dire que l'exercice de sa fonction est de plus en plus difficile.** »

Un centre INNOVATION à Pertuis



En lançant le chantier de son Centre Innovation à Pertuis, PELLENC ST contribue à moderniser la filière du recyclage en plaçant l'innovation au service de l'économie circulaire pour des futurs centres de tri 4.0.

Ce centre verra le jour en 2025.

Son but : rendre l'économie circulaire pérenne et compétitive en offrant des solutions innovantes pour des lignes de tri intelligentes et connectées.

PELLENC ST s'est hissée au rang de numéro deux mondial des fabricants de machines de recyclage juste derrière le norvégien Tomra.

Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat (SARE) en Luberon Haute-Provence Vous voulez faire des économies dans votre logement tout en préservant la qualité de votre cadre de vie ? Vous vous demandez par où commencer et quelles sont les aides mobilisables ? Le Parc du Luberon a mis en place le service d'accompagnement à la rénovation énergétique Luberon Haute-Provence.



Service d'accompagnement à la rénovation énergétique Luberon Haute-Provence

Maison du Parc, 60, place Jean Jaurès – 84400 Apt. Tél : 04 90 04 41 96

<https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/qualite-de-vie/la-maison-et-le-jardin/sare-luberon/>

La nouvelle candidature Espace valléen 2021-2027 vient d'être retenue par le partenariat du massif alpin réunissant l'État, les Régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, validant ainsi la nouvelle stratégie pluriannuelle de développement pour la diversification touristique en toutes saisons, portée par le Parc naturel régional du Luberon et ses partenaires.

Actualité Réserve de biosphère Luberon-Lure : Le territoire du Parc naturel régional du Luberon est reconnu réserve de biosphère par l'Unesco. Dans ce cadre, nos élus ont accueilli le 2 décembre une délégation de la Réserve de biosphère du marais Audomarois qui prépare un projet d'extension de leur périmètre. L'occasion pour nous de témoigner sur l'extension de la réserve de biosphère à Luberon-Lure en 2010 en les emmenant à Forcalquier et à Roussillon.



<https://www.parcduluberon.fr/territoire-en-action/reserve-de-biosphere-luberon-lure/>



Actualité Géoparc mondial Unesco : Le territoire du Parc naturel régional du Luberon est reconnu Géoparc mondial par l'Unesco. Fin novembre, le Parc du Luberon a accueilli des médiateurs scientifiques du Géoparc mondial du Chablais. Au cours des visites de terrain à Apt, Cucuron, Lioux, Lourmarin, Rustrel, Saignon, Saint-Saturnin-lès-Apt, les échanges ont porté sur les richesses géologiques du Luberon et les bonnes pratiques en matière de médiation scientifique.

Ce type de rencontre est l'un des piliers des Géoparc mondiaux Unesco, qui œuvrent pour la reconnaissance des géopatrimoines, le développement local et la coopération entre les territoires.

<https://www.parcduluberon.fr/territoire-en-action/labels-unesco/geoparc-du-luberon-2/>

Etat- Civil

Mariages : BOUDOU Héloïse et LONG Steven le 18 septembre 2021

Naissances : LALINTOP-LEMOINE Charles le 05 novembre 2021

Décès : MEYNIER Guy le 03 octobre 2021

PEYRONEL César le 18 octobre 2021

BALFOUR Nicholas le 03 janvier 2022

CORGIAT née BLANC Marcelle le 13 janvier 2022.

Contacts & Informations administratives

Secrétariat : ouvert de 8h/12h du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 17 h 00 le vendredi

Tél : 04 90 77 61 02 – Courriel : mairiestmartin3@orange.fr

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le **site officiel de la commune** www.saintmartindelabrasque.com

Conseils municipaux : 21 février, 14 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin ou 4 juillet

Conseils communautaires : 03 février, 17 mars, 07 avril, 19 mai, 02 mai

Architecte conseil : permanences les 28 janvier, 11 et 25 février

RDV au 04 90 77 61 02 ou consulter le site internet www.saintmartindelabrasque.com

Conseillers Départementaux :

Noëlle Trinquier : RDV en mairie 1 fois par mois. Contact 07 86 91 76 64

Jean-François Lovisolo : RDV au 04 90 16 22 75

Conseiller Régional : Michel Bissière. RDV au 06 14 40 23 45

Député : Julien Aubert. RDV au 04 90 67 94 12 - www.julienaubert.fr

Elections présidentielles : les dimanches 10 et 24 avril 2022 – Inscriptions sur les listes électorales au plus tard le 04 mars 2022.

Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022 – Inscriptions sur les listes électorales au plus tard le 06 mai 2022.

Syndicat d'Énergie Vauclusien !

Merci au **SEV** qui a supprimé les poteaux béton après avoir enterré les réseaux électricité et téléphone à Clastres.

